



ACTUS CITÉ

Centenaire de l'Armistice de 1918

PAGE 04



ACTUS CITÉ

Les amoureux de la Madelon

PAGE 7



SOLIDARITÉS

Des fruits et des légumes au magasin solidaire

PAGE 13



TOUTES GÉNÉRATIONS

Les lauréats de la jeunesse

PAGE 14



PAGE
04

NOTRE DOSSIER

Le centenaire de l'Armistice 1918



PAGE
8

ACTUS CITÉ

Vos impôts à la loupe !

PAGE
12

SPORT

Actualités sportives

PAGE
20

VIVRE ET TRAVAILLER

Le Fisac Madeleinois

PAGE
22

INFOS PRATIQUES

Collecte des déchets, recensement...

CULTURE ET SORTIES

Ciné Soupe

PAGE
16



CADRE DE VILLE

Travaux de la Liane 5, rue du G. de Gaulle



PAGE
10



PAGE
15

TOUTES GÉNÉRATIONS

Les rencontres de la Petite Enfance



PAGE
18

ON A AIMÉ

Les courses de la BraderY

LE MOT DU MAIRE

Le mois de novembre sera marqué par la fin du centenaire de la commémoration de la Grande Guerre auquel ce magazine consacre plusieurs pages.

Commémorer, c'est d'abord honorer nos morts, leur rendre hommage en mesurant le prix de leurs sacrifices, et le poids éternel de notre dette envers eux.

Commémorer, c'est aussi « faire Nation », c'est-à-dire faire corps autour de nos valeurs républicaines, de notre récit national et de nos symboles patriotiques.

Commémorer, c'est enfin entretenir la flamme du souvenir et de l'histoire, pour mieux la transmettre aux jeunes générations, à l'heure où le vent mauvais de l'oubli menace.

Afin que cette flamme reste toujours vivante et vaillante dans nos esprits et dans nos cœurs, j'invite chacune et chacun à prendre (sa) part au devoir de mémoire.



Bien cordialement

Sébastien Leprêtre à l'occasion de la cérémonie en l'honneur des enseignants madeleinois le 25 septembre dernier.

MAGdeleine - Octobre 2018

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.

Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN -

Caroline MONTESINOS (Service Communication).

Avec la participation d'Albéric BACQUET pour les photos.

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Delezenne

Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 95



1918 - 2018

Centenaire de l'Armistice

Véritable tragédie universelle, la guerre de 1914-1918 demeure une période parmi les plus difficiles de notre histoire nationale. Attachée au devoir de mémoire, la Ville de La Madeleine propose depuis le début de cette année un programme mémoriel, pédagogique et culturel à destination de tous les publics. A travers des expositions, des spectacles, des conférences, des sorties scolaires, la Ville met en lumière la vie quotidienne des soldats, des femmes, des familles qui ont vécu et subi l'occupation et les années sombres de la guerre.

Le 11 novembre 1918...

5h15 : le 11 novembre 1918, l'Armistice est signé. Il marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

11h : le cessez-le-feu est effectif entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils.

Les généraux allemands et alliés se réunissent dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, dans un wagon-restaurant provenant du train de l'Etat Major du maréchal Foch.

A La Madeleine, ce jour du 11 novembre 1918, les familles sont soulagées mais ne peuvent se réjouir totalement car toutes ont été touchées par la perte de l'un des leurs.

Plus tard, le 28 juin 1919, le traité de paix, qui met réellement fin à l'état de guerre, est signé à Versailles.



1



2

1 - Depuis le début de cette année, symboliquement, le monument aux Morts Parc de Lattre de Tassigny est éclairé en bleu, blanc, rouge tous les soirs jusqu'au 11 novembre.

2 - Le jardin de la Médiathèque accueille depuis le mois de juillet un mur d'expression qui affiche des portraits et des lettres de poilus madeleinois.

AVIS IMPORTANT

Quiconque, habitant La Madeleine, détient encore a son domicile **UN APPAREIL TÉLÉPHONIQUE** ou des **ACCESSOIRES DE TÉLÉPHONIE**, est invité DE LES DÉPOSER A LA MAIRIE en indiquant l'adresse du propriétaire.

jusqu'au 23 Juin 1917, dernier délai.

Les personnes, qui après cette date, seront trouvées en possession d'appareils ou d'accessoires téléphoniques seront sévèrement punies.

La Madeleine, le 21 Juin 1917.

DER ORTSKOMMANDANT.



12. LA MADELEINE - Pont Supérieur détruit par les Allemands en Octobre 1918

La Madeleine de 1914 à 1918, DES ANNÉES ÉPROUVANTES

De 1914 à 1918, la vie quotidienne des Madeleinois est soumise à l'occupation allemande. L'oppression rythme la vie des habitants.

> 1914 :

L'Allemagne déclare la Guerre à la France le 1^{er} août 1914.

Au début de la guerre, les soldats anglais sont réfugiés dans la maison des Dames de Saint Maur désertée depuis dix ans de ses occupantes.

Le 9 octobre, tous les hommes valides de 19 à 48 ans qui ne sont pas tombés sous les armes sont évacués.

Les Allemands pénètrent dans Lille le 11 octobre et la région entière vivra quatre longues années de persécutions et de privations.

Peu de temps après, des bons communaux à l'effigie de La Madeleine destinés à remplacer l'argent français en zone occupée sont édités et seront utilisés durant toute la guerre.

En novembre, la Ville se voit dans l'obligation de verser chaque semaine une contribution de guerre de 8.000 francs pour la nourriture des officiers allemands.

> 1915 :

Une des premières mesures prises par les allemands est l'interdiction de posséder des pigeons voyageurs. Jean Declercq coulonneux, madeleinois et habitant rue de La Paix, cache ses pigeons pendant plusieurs mois mais se fait dénoncer en 1915. Il est condamné et envoyé en Allemagne où il passera trois ans et demi en prison.

En 1915, le petit journal madeleinois «Séparés mais unis»

fait son apparition et établit un lien entre ceux qui subissent l'oppression sur place, les prisonniers et les combattants.

Les avis affichés à La Madeleine obligent les Madeleinois à venir déclarer à la Kommandantur le cuir, les courroies, le caoutchouc, les lapins et les poulets, les métaux non ferreux, le cuivre, le plomb...Chaque avis menace la population que tout manquement à ces directives sera "sévérement puni".

La famine gagne les populations. Le prix de la viande est de 26 francs le kilo contre 4,5 francs le kilo en février 1915 !

> 1916-1917 :

Les ordres de l'occupant sont signifiés en allemand au maire.

Les adolescents sont enlevés de leur famille et déportés pour effectuer des travaux agricoles pénibles. De jeunes Madeleinois sont réquisitionnés et sont traités en véritables forçats. Tous ne reviendront pas.

L'hiver 1917 rigoureux voit apparaître l'épidémie de la "grippe espagnole" qui fait des ravages sur la population anémiée par des années de privations. En parallèle, les habitants font face à des menaces de bombardements.

> 1918 :

Le 17 octobre 1918, La Madeleine est libérée. Avant de partir, les occupants allemands font sauter le pont métallique qui enjambe la voie ferrée sur la route nationale. Il ne sera rétabli qu'en 1921.

1 - Exemple d'ordre du Ortskommandant, affiché à La Madeleine, qui démontre l'oppression quotidienne exercée par l'occupation allemande

2 - Pont supérieur qui enjambe la voie ferrée, détruit par les Allemands en octobre 1918.

565 soldats madeleinois tombés sur le Champ d'Honneur,

Environ 1 famille sur 6 touchée.

15 900 habitants en 1914, 9000 pendant la Guerre,

13 400 habitants fin 1918

Sources : "Petite chronique de la bonne ville de La Madeleine", Fanny Bernard Cordonnier



Le journal madeleinois "Séparés mais unis" fait le lien entre les familles, les combattants et les prisonniers.



CRIS ET EXPLOSIONS DE JOIE !

Le 19 octobre 1918, les Anglais entrent dans Lille. Clémenceau, passe le même jour par La Madeleine en allant à Roubaix et à Tourcoing. Le 22 octobre, c'est le Président Poincaré qui emprunte ce même itinéraire.

Le 25 octobre, l'Echo du Nord dont la parution a été stoppée pendant toute la durée de l'occupation titre : "Le huitième jour de la Liberté".

Le 11 novembre, à 5h15, la signature de l'Armistice marque la fin des combats (voir photo ci-contre, "Signature à Rethondes")

A 11h, cris, chants, explosions de joie, sons de cloches ! La joie s'empare de la population madeleinoise à l'annonce de la signature de l'Armistice.

La gare de La Madeleine devient le centre animé de la ville. Il y arrive quotidiennement 50 à 60 wagons de vivres.

Le 20 décembre 1918, Charles Delesalle, Maire de La Madeleine, qui a combattu pendant la guerre, revient à La Madeleine. Il est accueilli de manière triomphale.

2018, UNE ANNÉE COMMÉMORATIVE

Expositions, visites, comédie, cérémonies...

L'HISTOIRE D'UNE FAMILLE DANS LA GRANDE GUERRE

Le film documentaire "La cicatrice" proposé le 9 juin dernier par la Ville à la médiathèque commémore la guerre à travers la correspondance exceptionnellement riche et les photographies échangées, au quotidien, par la famille Résal, au fil des quatre années de guerre.

Un ensemble de plusieurs milliers de lettres et une centaine de photographies ont été confiés à Laurent Véray par Jacques Résal, un descendant direct de la famille qui se compose des parents et des six enfants adultes dispersés aux quatre coins de la France, sur le front comme à l'arrière.

Leur correspondance est abondante avec jusqu'à dix lettres échangées chaque jour. Très tôt, la famille est endeuillée car l'un des frères meurt au combat en septembre 1914. Son fantôme va hanter toute la correspondance.



LE DEVOIR DE MÉMOIRE de la jeune génération

Les 207 élèves de CM2 des écoles privées et publiques ont été conviés par la Ville à découvrir l'histoire de notre région pendant la première guerre mondiale.

Du 1^{er} au 5 octobre, ils étaient ainsi invités à la visite guidée de l'anneau de la mémoire de Notre-Dame de Lorette, un monument exceptionnel affichant près de 580 000 noms de soldats de toutes nationalités.

L'après-midi, les élèves ont visité le musée de la Targuette. Uniformes, armements, équipements, petits objets du quotidien racontent cette guerre de 1561 jours de combats qui a embrasé toute l'Europe.

Puis, la visite s'est terminée au mémorial de Vimy qui honore la mémoire des soldats canadiens morts en France pendant la Première Guerre mondiale.



LA VIE QUOTIDIENNE DES SOLDATS



Parmi tous les rendez-vous proposés par la Ville, l'un des premiers était une exposition passionnante, issue d'une collection particulière, qui a permis aux Madeleinois de s'immerger dans la période 14 - 18 grâce à des objets d'époque, du matériel, des mannequins, des armes, des affiches...

Philippe Drancourt, militaire de carrière, était présent pour expliquer en détail les histoires humaines qui se cachent derrière ces objets d'époque.

Une immersion dans la vie quotidienne des soldats...

HOMMAGE À TOUTES CES FEMMES...

La Ville proposait le 27 mars dernier un spectacle pour rendre hommage à toutes ces femmes « ordinaires » de la guerre, dont le sort mal connu est rarement évoqué, à l'ombre de grandes héroïnes telles que Louise de Bettignies ou Martha Desrumaux. Le spectacle "Les petites oubliées de la Grande Guerre" a fait connaître

des parcours de femmes durant la guerre 14/18, période d'occupation dans le Nord.

Une danseuse et une comédienne-chanteuse leur rendent vie et hommage à travers des lectures d'archives dépoussiérées et un regard neuf et féminin.

PAVOISONS

LE 11 NOVEMBRE !

A l'occasion du centenaire de l'Armistice de la première guerre mondiale le 11 novembre prochain, il est demandé aux habitants d'orner les fenêtres de leurs maisons ou appartements d'un drapeau tricolore (la Ville vous l'a peut-être offert dans le cadre de l'opération "Affichons les couleurs de la République").

De la même façon, les cloches des églises carillonneront ce 11 novembre à 11 heures pendant 11 minutes.



Inspiré de faits réels **UNE COMÉDIE** musicale familiale

**SAMEDI 20 OCTOBRE À 20H30 AU COMPLEXE DU ROMARIN,
rue Paul Doumer. Comédie musicale familiale. Gratuit.**

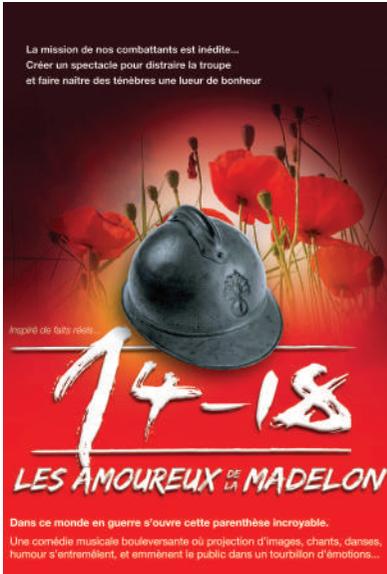
La mission de nos poilus est inédite, mais merveilleuse : créer un spectacle pour distraire la troupe. Ils devront dépasser leurs divergences pour accomplir cette tâche et faire naître des ténèbres une lueur de bonheur. Pour les aider dans cette tâche inédite, une chanteuse professionnelle et deux danseuses seront envoyées sur place pour faire la tournée des casernes.

Où trouver la force de divertir, et tout simplement d'aimer dans un monde dévasté ? La vie l'emportera-t-elle sur le chaos ?

Un spectacle bouleversant où comédie, chant, danse, projections d'images, reconstitutions historiques s'entremêlent et emmènent le public dans un tourbillon d'émotions inoubliables.

Réservation gratuite du 1^{er} au 13 octobre auprès du service animations de la mairie (Réservé aux Madeleinois, sur présentation d'un justificatif de domicile).

Rens. au 03 20 12 21 69
ou service-animation@ville-lamadeleine.fr



11 novembre 1918 - 11 novembre 2018 **100^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE**

Les 10 et 11 novembre, vous êtes invités à commémorer le centenaire de l'Armistice en deux temps.

> VEILLÉE DU SOUVENIR au carré militaire (ancien cimetière, rue du Cimetière), le 10 novembre

Le cimetière revêtira des couleurs bleu blanc rouge et sera éclairé par des bougies.

A partir de 19h, vous êtes conviés à participer à la veillée du souvenir. Venez déposer des bougies sur les tombes des soldats de la première guerre mondiale dans le carré militaire de l'ancien cimetière.

Après ce moment de recueillement, une soupe vous sera offerte.

> CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 100^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE, le 11 novembre.

Avec la présence de nos amis allemands de Kaarst, la cérémonie commémorative s'organiserà en trois temps :

- **A 9h15**, rendez-vous à l'ancien cimetière, pour se recueillir sur les tombes des soldats madeleinois et pour dévoiler le monument rénové où figurent les noms des Madeleinois morts pendant la 1^{ère} guerre mondiale.

- **A 11h**, habitants, anciens combattants, enfants des écoles et élus se réuniront devant le Monument aux Morts au parc de Latre de Tassigny. Les élèves madeleinois

déposeront des fleurs de couleurs bleue, blanche et rouge et recevront chacun un bleuet. Avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie et des porte-drapeaux madeleinois.

- **A 11h30**, regroupement dans la salle Malraux, rue Guynemer.

Lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et appel des noms des Madeleinois morts au combat.

Une exposition de matériel, d'objets d'époque et de motos militaires sera proposée par l'association "la 317^{ème} section".

Un repas est offert par la municipalité aux anciens combattants (voir modalités d'inscriptions en page 8).

L'Union Nationale des Combattants de La Madeleine œuvre pour cultiver le devoir de mémoire.

A cet effet, elle propose aux jeunes générations ayant accompli leur service militaire pendant au moins 12 mois de rejoindre la section UNC/AFN de La Madeleine, en tant que «Soldat de France». Les sympathisants sont aussi les bienvenus !

Les membres de l'UNC seront fiers de transmettre aux générations futures les valeurs de liberté et de solidarité ainsi que le devoir de mémoire.
Contact : 03 20 06 00 14



Arnaud Poutrain, Conseiller municipal délégué aux Associations Patriotiques et au Devoir de Mémoire

Que revêt pour vous ce 100^{ème} anniversaire de l'Armistice ?

Ce 100^{ème} anniversaire est pour toutes et tous une occasion de faire vivre le devoir de mémoire.

La mémoire est ce qu'il reste quand on a tout oublié. Elle revêt un caractère essentiel.

Il faut jour après jour entretenir cette mémoire collective et nationale pour

3 questions à ARNAUD POUTRAIN

Conseiller municipal délégué aux Associations Patriotiques et au Devoir de Mémoire

que la guerre ne recommence pas. Le centenaire de la signature de l'Armistice marque la fin de quatre années de commémorations (de 2014 à 2018) qui ont notamment permis aux jeunes générations de prendre conscience de cette guerre tragique dans le monde entier.

Qu'est-ce qui a guidé cette programmation commémorative ?

Avec les associations des anciens combattants, nous avons proposé une programmation 2018 destinée à tous les publics, et en particulier aux jeunes. Nous devons leur permettre de participer et de porter un message de paix et de liberté.

Spectacles familiaux, expositions, visites scolaires sur les lieux des batailles dans notre région, mais aussi de nombreux symboles ont rythmé cette année commémorative.

De quelle manière les Madeleinois peuvent s'associer à l'anniversaire de l'Armistice ?

Les journées des 10 et 11 novembre seront le point d'orgue de cette année riche en événements. N'oublions pas les 565 soldats madeleinois morts sur le champ d'honneur, pour lesquels une veillée du souvenir sera organisée à l'ancien cimetière le 10 novembre.

Puis le 11 novembre, la 100^{ème} commémoration de l'Armistice revêtira un caractère exceptionnel avec une exposition d'objets d'époque. Comme chaque année, les enfants, les anciens combattants, les porte-drapeaux, les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie participeront à cet événement.

Petits et grands, habitants et associations, nous vous invitons nombreux à participer pleinement aux temps forts organisés jusqu'au 11 novembre.

Pour que jamais notre Histoire ne soit oubliée.

VOS IMPÔTS à la loupe !

AVIS D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE

de Monsieur et Madame X :

Département : 59 NORD

Commune : 368 LA MADELEINE

	TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2017	24,94 %	0,305 %	%	21,45 %	0,506 %	16,88 %	%	
	Taux 2018	24,94 %	0,292 %	%	19,29 %	0,509 %	16,88 %	%	
Propriétés bâties	Adresse								
	Base ①	1200	1200		1200	1200	1200		
	Cotisation	299	4		231	6	203		743
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
	Cotisations								
		2017	296	4		254	6	200	
	2018	299	4		231	6	203		743
Variation		+1,01 %	0 %	%	-9,06 %	0 %	+1,50 %	%	

Pour rappel, la Municipalité maintient l'ensemble de ses taux de fiscalité à leur niveau de 2013 après six années de baisses consécutives au mandat dernier.

Pour rappel, l'ensemble des taxes locales, dont la taxe foncière sur les propriétés bâties, est perçu par plusieurs bénéficiaires.

CE QUI NE CHANGE PAS :

- Le taux à 24,94 % fixé par la commune de La Madeleine,
- Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères fixé à 16,88 % par la Métropole Européenne de Lille.

CE QUI AUGMENTE :

- Les bases fiscales ont été augmen-

tées par l'Etat de 1,2 % en 2018, ce qui influe sur la cotisation payée par chaque contribuable.

Cette augmentation n'était que de 0,47 % en 2017 mais en 2018, l'Etat a modifié son calcul en se basant sur l'inflation,

- Le taux des taxes spéciales correspondant à la Taxe Spéciale d'Equipe-

Si vous n'avez pas reçu votre avis d'imposition au format papier, peut-être avez-vous opté pour l'envoi dématérialisé.

Dans ce cas, votre avis se trouve sur votre espace particulier sur le site internet impots.gouv.fr

La taxe foncière est à payer au plus tard le 15 octobre 2018.

Ce délai est reporté au 20 octobre minuit pour les paiements en ligne. Dans ce cas, le prélèvement sur votre compte bancaire interviendra au 25 octobre.

ment dans le Nord, qui est perçue par l'Etablissement Public Foncier et a augmenté de 0,59 % entre 2017 et 2018, son taux passant de 0,506 % à 0,509 %.

CE QUI BAISSE :

- Le taux du Département du Nord qui passe de 21,45 % à 19,29 % (sans, cependant, retrouver le taux de 2015, qui était de 17,06 %),

- Le taux du Syndicat Intercommunal Alliance Nord-Ouest a diminué de 4,26 % entre 2017 et 2018, son taux passant de 0,305 % à 0,292 %.

Anciens combattants, INSCRIVEZ-VOUS !

Venez vous inscrire, **du 8 octobre au 2 novembre**, à la Mairie auprès de l'accueil, si vous souhaitez participer au repas du 11 novembre. Munissez-vous de votre carte d'an-

ciens combattant et de votre carte d'identité.

Pour tous renseignements, contactez la mairie au 03 20 12 79 79.

FAITES CONTRÔLER gratuitement votre véhicule

Amenez votre véhicule se faire contrôler gratuitement par les agents de la police municipale ! Accompagnés par un technicien de l'automobile club du Nord, ils contrôleront l'éclairage, les pneumatiques et testeront la pollution de votre voiture.

Rendez-vous le samedi 1^{er} décembre de 8h30 à 12h et de 13h à 17h sur la place du marché (entrée rue Gambetta). **Contrôle gratuit destiné aux Madeleinois.** Merci de présenter un justificatif de domicile.

Renseignements auprès de la Police Municipale au 03 20 74 17 25

CANDIDATEZ POUR ÊTRE AGENT RECENSEUR

Dans le cadre du recensement de la population, la Ville de La Madeleine recrute des agents recenseurs pour la période du 17 janvier au 23 février 2019.

Vos missions :

- Prendre contact, remettre, expliquer, compléter et récupérer les questionnaires. Relancer si besoin.

- Effectuer le classement des données collectées et les transmettre au coordonnateur recensement de la ville.

Type de contrat : CDD de 40 jours

Expérience souhaitée : 6 mois en enquête terrain ou recensement

Formation : Bac ou équivalent exigé,

Durée hebdomadaire : base estimée à 35h, horaires variables selon l'avancée de la collecte.

Déposez votre candidature avant le 31 octobre 2018 (lettre de motivation et CV) au guichet du service état civil de la mairie ou par mail :

c.leclere@ville-lamadeleine.fr

Renseignements au 03 20 12 79 77

QUI doit entretenir QUOI dans les cimetières ?

La Ville a à sa charge l'entretien des parties communes (haies, allées, arbres...) et assure toute l'année des contrôles et interventions pour maintenir les cimetières accessibles, arborés, fleuris et propres.

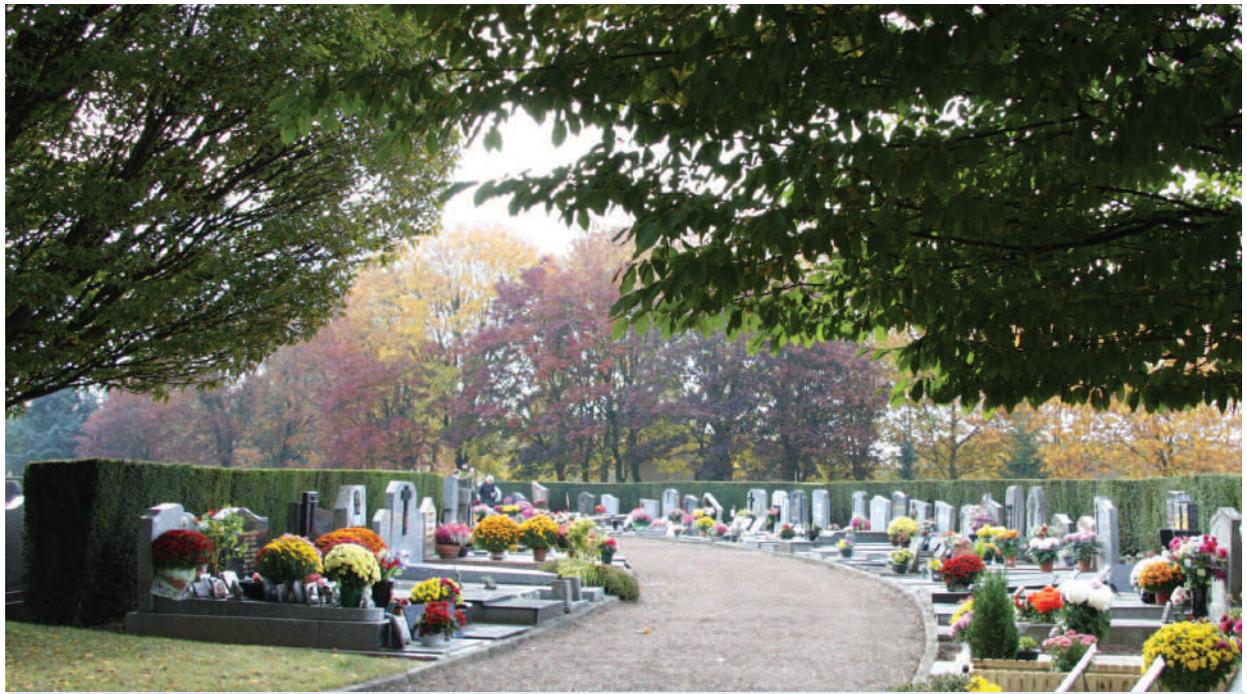
Aux termes du code général des collectivités territoriales, «sont soumis au pouvoir du maire [...] le maintien de l'ordre et la décence dans les cimetières [...] ». Sur le fondement de ces dispositions, le fonctionnement, l'aménagement et l'entretien des cimetières relèvent de la compétence du maire, qui fait exécuter l'ensemble des opérations nécessaires au bon entretien des parties publiques du cimetière.

En revanche, la Ville ne peut intervenir sur les tombes et concessions qui restent du ressort du domaine privé.

Il revient ainsi **au concessionnaire** ou à ses descendants d'assurer l'entretien et tous travaux liés à la sépulture. Il peut souscrire, le cas échéant, un contrat d'assurance garantissant les dommages résultant de catastrophe naturelle ou aléa météorologique.

ATTENTION

Depuis le 1^{er} octobre 2018, pour l'achat et/ou le renouvellement des concessions, les paiements s'effectueront à la régie uniquement les lundis, mercredis et vendredis de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15. Moyens de paiements acceptés : chèques, espèces (maximum 300 €) et carte bancaire



Circulation, horaires, Toussaint... LE CIMETIÈRE EN PRATIQUE !

LES HORAIRES

Les cimetières madeleinois :

- Nouveau cimetière, chemin de Wervicq à Marquette-Lez-Lille

- Ancien cimetière, rue du cimetière à la Madeleine.

Ouverts du 1^{er} avril au 1^{er} novembre de 9h à 18h.

Ouverts du 2 novembre au 31 mars de 9h à 17h.

Aînés : la Ville vous propose de vous conduire en navette au nouveau cimetière de La Madeleine les mercredi 31 octobre matin et vendredi 2 novembre après-midi, le mardi 6 novembre matin.

Renseignez-vous auprès du service des aînés au 03 20 12 21 62.

SERVICE GRATUIT DE VÉLO TAXI

Afin de faciliter les déplacements des personnes dans les allées du nouveau cimetière, le jeudi 1^{er} novembre 2018, jour de la Toussaint, la Ville de La Madeleine proposera à nouveau **un service gratuit de vélo taxi de 9h à 17h**.

Ainsi, deux vélos taxi avec chauffeur seront à la disposition des visiteurs du nouveau cimetière. Ce mode de dé-

placement doux et silencieux permettra de les accompagner vers l'emplacement de la concession qu'ils viennent fleurir ou sur laquelle ils souhaitent se recueillir.

CIRCULATION DANS LE NOUVEAU CIMETIÈRE

Le nouveau cimetière est accessible aux véhicules des particuliers qui bénéficient d'une autorisation spéciale, accordée aux personnes à mobilité réduite ou âgées, incapables de se rendre à pied auprès des sépultures de leurs proches, sur présentation d'un certificat médical.

Cette autorisation est délivrée en mairie, au service état-civil/cimetières, pour une durée de 2 ans et permet l'accès les jours suivants :

le lundi de 9h à 16h30, le mercredi de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 16h30, hors jours fériés.

Attention : Pour des raisons de sécurité, il sera interdit de circuler dans le cimetière les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, même avec une autorisation.

Service État civil : 03 20 12 79 77

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Samedi 13 octobre

Balade urbaine "Quartier Mairie"

(De Gaulle - Concorde - Saint Pierre - Pasteur)

À 9h, rendez-vous devant la Mairie.

Samedi 20 octobre

Permanence de M. le Maire

De 8h45 à 10h45 en Mairie.

Vendredi 26 octobre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Vendredi 9 novembre

48^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle

À 18h, dépôt de gerbes à la stèle érigée à la mémoire du Général de Gaulle

Dimanche 11 novembre

Centenaire de l'Armistice de 1918

Voir le programme complet en page 7



CADRE DE VILLE

Liane 5

LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ

La Liane 5
POUR RÉDUIRE
son temps de trajet

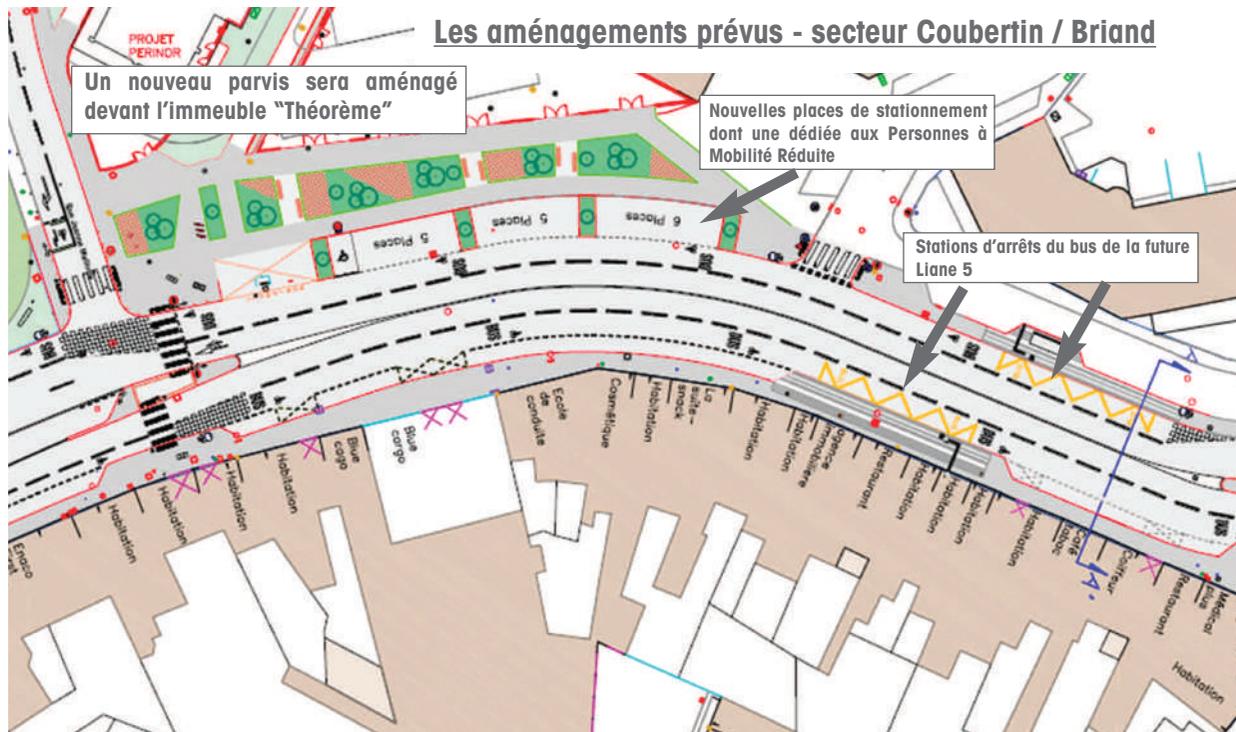
“Ligne de bus à niveau élevé de service”, la Liane 5 remplacera la ligne 12 et permettra de “booster” le temps de trajet le long des 16,7 kilomètres de son parcours.

Un gain de 12 minutes sera réalisé grâce notamment à des aménagements de voies réservées sur le trajet de la ligne.



ET APRÈS ?

Après cette partie qui devrait se terminer le 14 décembre, les travaux de la Liane 5 reprendront le 7 janvier 2019 et se dérouleront de l'autre côté de la rue du Général de Gaulle, face **aux commerces qui resteront ouverts**.



Les aménagements prévus - secteur Coubertin / Briand

Depuis le 24 septembre, la Métropole Européenne de Lille procède aux travaux relatifs à la Liane 5.

A La Madeleine, les travaux de la Liane 5 concernent la mise aux normes des arrêts de bus et l'installation de portions de voies dédiées aux bus et aux vélos.

Après la démolition des îlots centraux en entrée de ville (rue du Général de Gaulle entre la rue du Chauffour et la rue Paul Doumer).

Le chantier se déroulera en plusieurs phases jusqu'au printemps 2019.

Sur cette partie, il est prévu la réfection des trottoirs de la rue Paul à la rue Jeanne Maillotte, ainsi que l'aménagement du parvis devant le programme immobilier «Théorème» à l'angle de la rue Jeanne Maillotte et de

la rue du Général de Gaulle (création d'une vingtaine de places de stationnement dont une aire de livraison et une place de stationnement pour personnes handicapées) :

> **Jusqu'au 19 octobre**, la réfection des trottoirs sur la voie privée latérale à la rue du Général de Gaulle sera effectuée. Pour la réalisation de ces travaux, le stationnement sur cette partie sera interdite et l'arrêt de bus « Chauffour » sera provisoirement installé aux 71 et 73 rue du Général de Gaulle (face à Exactimmo).

La circulation sera réduite à une seule voie dans le sens Marcq-en-Baroeul vers Lille.

> **Du 22 octobre au 23 novembre**, l'aménagement du parvis à l'angle de

la rue Jeanne Maillotte et de la rue du Général de Gaulle sera réalisé.

Ces travaux impliquent également la mise aux normes de l'arrêt de bus «Chauffour» et la création de places de stationnement face à ce parvis.

> **Du 26 novembre au 14 décembre**, les trottoirs de la rue Jeanne Maillotte jusqu'au carrefour Coubertin seront réfectionnés.

Durant toute cette période, la circulation sera réduite sur une seule voie dans chaque sens.

Stop aux pertes d'énergie, empruntez la **CAMÉRA THERMIQUE**

La Ville met à votre disposition une caméra thermique. Celle-ci permet d'identifier les défauts d'isolation de votre logement : ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité...

Ce sera bientôt la bonne période pour la tester ! La caméra thermique vous sera prêtée pour 48h sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile de moins de 3

mois et du versement d'une caution d'un montant de 300 €.

Pour tous renseignements :
Service développement durable
Tél : 03 20 12 79 75 ou
developpement-durable@ville-lamadeleine.fr



Repair Days, RÉPARONS NOS OBJETS !

C'est quoi les Repair Days ?

Une campagne de sensibilisation pour convaincre le grand public des vertus de la réparation : moins de déchets, moins de logistique, moins d'énergie consommée, plus d'argent économisé.

C'est quand ?

Une tournée nationale est organisée du 5 octobre au 17 octobre 2018, dans plusieurs villes de France : Bordeaux, La Madeleine, Nantes, Paris et Toulouse. A La Madeleine, le Repair days est organisé **le samedi 13 octobre** de 11h à 19h, place du Marché.

Quel est l'objectif ?

L'entreprise carglass souhaite mettre à l'honneur les acteurs locaux engagés en matière de réparation responsable

et solidaire.

A la Madeleine, retrouvez :

- La Ressourcerie Evin Malmaison : sensibilisation au réemploi des objets,
- Lille Sud Insertion : atelier de réparation gratuit de vélos,
- Garage solidaire de l'Artois : sensibilisation à la nécessité d'entretenir son véhicule,
- TIPIMI : repair Café pour la réparation gratuite de votre petit électroménager
- Carglass : sensibilisation et démonstration de réparation de parebrise.

Venez nombreux pour participer aux **animations gratuites** et n'hésitez pas à amener votre vélo ou objets du quotidien à entretenir ou à réparer !



Le saviez-vous ?

84% des Français ont choisi de réparer un objet plutôt que de le faire remplacer

Un Français sur deux a déjà acheté des objets réparés ou d'occasion

REPAIR DAYS - ACCÈS GRATUIT - Samedi 13 octobre de 11h à 19h
(Place des Fusillés et des Déportés, sous la halle couverte) - www.repairdays.com

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !



Depuis cet été, grâce à une large campagne de lutte contre les déjections canines, les maîtres indécis étaient invités à modifier leur comportement et à ramasser les déjections de leur animal.

Pour tous les maîtres qui rechigneraient encore à ramasser les déjections de leur animal et pour qui les 3 mois de sensibilisation n'auraient pas été suffisamment convainquants, **la verbalisation est entrée en vigueur le 1^{er} octobre.**

Les propriétaires de chien se verront donc systématiquement sanctionnés s'ils :

- n'ont pas en leur possession un sac (ou tout autre moyen "adéquat") pour ramasser les déjections de leur chien.

L'amende sera de 38 €.

- abandonnent le sac de déjections sur le domaine public (y compris dans le caniveau)

L'amende sera de 68 €.

- ne ramassent pas

L'amende sera de 68 € + 42 € de frais de nettoyage, soit 110 €.



TRAVAUX, toutes les infos !

Avenue Joffre (partie entre la rue d'Alger et la rue de Verdun)

Pendant les prochaines vacances scolaires (du 20 octobre au 2 novembre), la Métropole Européenne de Lille (MEL) procédera à une opération d'entretien visant à reprendre, en attendant le réaménagement de la voirie, la bande de roulement hors stationnement.

Cette intervention, visant à réduire les nuisances sonores liées à la circulation, devrait nécessiter 3 jours de travaux au cours desquels le tronçon entre la rue d'Alger et rue de Verdun sera fermée à la circulation et le stationnement interdit en journée pour une réouverture en soirée.

Rue du Parc

Courant du mois d'octobre, la MEL procédera à la réfection de l'enrobé de la rue du Parc dans son tronçon situé entre la rue des promenades et la rue de Flandre.

Rue Kléber

Des travaux de réfection d'enrobé incluant la reprise de plateaux surélevés seront entrepris pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Travaux rue Pompidou - phase 3

A partir du 5 novembre 2018 et jusqu'à la fin d'année (durée prévisionnelle), la société SOGEA procédera au renouvellement des canalisations du réseau d'eau de la rue Pompidou dans son tronçon situé entre la rue de Berkem et la rue Roger Salengro. Pendant toute la durée des travaux, ce tronçon sera fermé à la circulation et le stationnement interdit de 7h30 à 17h30.

Pendant les prochaines vacances, se dérouleront des travaux de canalisation et d'enrobés au niveau du carrefour et du côté impair de la place de la Boucherie.

ÊTES-VOUS DÉCIDÉS à réduire vos consommations d'énergie ?

Si tel est le cas, le défi "Familles à énergie positive" est fait pour vous ! Locataire, colocationnaire ou propriétaire, rejoignez à l'automne une équipe (à partir de 5 foyers) proche de chez vous et économisez le plus d'énergie possible.

En changeant ensemble vos habitudes, vous arriverez à relever le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie en un hiver et sans investissement financier !

En toute convivialité, vous parviendrez à baisser vos factures (en moyenne 200€/foyer/an) tout en agissant concrètement contre le changement climatique.

Peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser !

Pour cette 4^{ème} édition organisée dans la Métropole Européenne de Lille, le défi se déroulera **du 1^{er} décembre 2018 au 30 avril 2019.**

Il vous permettra de profiter d'astuces et de conseils professionnels durant tout le défi, de relever vos consommations (chauffage, eau, électricité) et donc par conséquent d'admirer vos progrès.

Inscriptions au défi sur le site internet : www.familles-a-energie-positive.fr.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Céline Bollaert

faep@mres-asso.org

03 20 52 01 59

SPORT



LMJSM, Lille Métropole Jeunesse Sportive Madeleinoise, vous propose des activités variées et ludiques à destination de tous les âges.

- **La BABY GYM** pour les tout petits de 15 mois à 5 ans, pour apprendre à s'équilibrer, à rouler, à sauter ...

- **Les BABY WEEK.**

Le club vous accueille le temps d'une matinée (adhérent ou non), vous et votre

GYM SANTÉ

Conseils et activités pour les ados !

Pour que nos enfants et ados grandissent en bonne santé, mais aussi pour qu'ils se défoulent et prennent confiance en eux, il est important qu'ils soient actifs physiquement et qu'ils mangent des aliments sains chaque jour.

Adopter un mode de vie sain dès le plus jeune âge est l'assurance de prendre de bonnes habitudes, conservées toute la vie.

L'activité physique est bénéfique à tout âge et aide notamment les enfants à :

- > fortifier leur cœur et leurs poumons,
- > acquérir de la souplesse,
- > réduire les risques de maladies et problèmes de santé,
- > améliorer leur humeur et leur estime de soi,
- > avoir une image plus positive de soi.

À La Madeleine, le dispositif «Gym santé» permet de prévenir et de lutter contre le surpoids et la sédentarité chez les enfants et ados. Réservés aux jeunes Madeleinois de 9 à 18 ans, ces créneaux, encadrés par des éducateurs sportifs, permettent de pratiquer une activité régulière, adaptée, et éloignée des notions de performance ou de jugement.

Des conseils alimentaires et diététiques peuvent également être prodigués pour

ACTUS SPORTIVES

NOUVEAU RENDEZ-VOUS À LA PISCINE !

La piscine municipale vous propose un nouveau rendez-vous avant chaque période de vacances scolaires. L'idée est de vous faire découvrir une activité inédite.

Rendez-vous **le jeudi 18 octobre** de 18h25 à 19h10 pour une séance d'aqua zumba. Tarif : 4,80 € pour les Madeleinois et 7,30 € pour les extérieurs. Réservations à l'accueil de la piscine.

ZUMBA PARTY !

L'association "Sur les pas de Noam" vous invite à participer à une "Zumba party" **le dimanche 21 octobre** au profit de Noam et Youna, deux enfants Madeleinois atteints de handicap. Ouvert à tous dès 12 ans. Salle Le Gymnase à Lille (près du Sébastopol). Rendez-vous de 10h à 12h. 10 € l'entrée. Petite restauration le midi.

Rens : www.surlespasdenoam.fr

CONCOURS CANIN

Le club cynophile madeleinois vous invite à son traditionnel concours canin d'utilité **les samedi 3 et dimanche 4 novembre** au 3 chemin

ACTIVITÉS SPORTIVES

pour tous les âges

SALLE MARCEL VANDROMME -

COMPLEXE CLAUDE DHINNIN - 258 rue G. Pompidou

Rens : www.lmjsm.com ou sur facebook LMJSM Gymnastique

enfant sur un immense parcours de jeux pour les petits, pour partager un moment convivial avec votre enfant.

Les prochains rendez-vous se dérouleront les 9 décembre 2018, 3 février 2019, 31 mars 2019, 19 mai 2019.

- **L'ÉCOLE DE SPORT** pour les 5-14 ans, le club vous propose l'école de sport pour apprendre la base de la gymnastique : équilibre, roulade, roue, poutre, barres, sol, trampoline...

- **COURS DE DANSE** pour les enfants et les adultes, pour tous les goûts et tous les styles (Pop funk, modern jazz, house dance)

- **Le FITNESS PILATE** pour sculpter son corps et la détente.

- **Le COURS DE GYM SENIOR** pour entretenir sa forme.



adopter de bonnes habitudes au quotidien.

Deux groupes (9 - 12 ans et 12 - 18 ans) sont accueillis chaque mardi de 17h30 à 19h à la salle Debeyre, rue Kléber (à côté du restaurant scolaire). Ateliers gratuits, inscriptions sur place.

Pour tous renseignements, contactez le service des sports au 03 20 12 79 63 ou l.saker@ville-lamadeleine.fr

de Wervicq, à Marquette.

Entrée gratuite et buvette sur place.

LES PROCHAINES RANDONNÉES

> **samedi 20 octobre** : circuit les bords de la Deûle à Annœulin - 11 km

> **dimanche 4 novembre** : circuit de l'Escarpelle à Roost Warendin - 12 km.

Rendez-vous sur la place du marché à 13h15 (covoiturage).

Pour tous renseignements, contactez l'association «Randonnées et Découvertes» au 03 28 76 90 83.

BAL COUNTRY

Les Texas Rider's de La Madeleine organisent un bal **le 4 novembre** de 14h à 20h au restaurant scolaire (89 rue Kléber). Entrée : 6 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Réservations : dubois5997@gmail.com ou au 06 99 85 37 32

ADHÉREZ AU CLUB DE POM POM GIRLS !

Le club madeleinois "Danse compa-gny" accueille les danseuses et danseurs de 4 à 35 ans. Les entraînements se déroulent le dimanche à la salle Olympia. 50 € l'adhésion annuelle. Rens au 06 72 19 69 52 ou au 06 21 57 89 35



Vente de fruits et légumes

REVES appuie sur le

CHAMPIGNON !

Chacun le sait. Consommer des fruits et des légumes au quotidien est bon pour la santé. Fibres, vitamines, minéraux, ils sont nos alliés santé ! Conscient de cette réalité de consommation, le magasin solidaire "REVES" (Ressourcerie Epicerie Vestiaire), ouvert depuis 2012 rue Léon Trulin, mène un « véritable projet de consommation de fruits et de légumes » auprès de ses clients.

Depuis la rentrée, à l'initiative de la Ville, les vendeurs de fruits et légumes ainsi que les maraîchers du marché madeleinois donnent leurs invendus en fin de marché. Chaque lundi, Nabi Braikatte, régisseur, fait le tour des généreux vendeurs et dépose ensuite les caquettes au magasin solidaire, qui se trouve à deux pas de la place. A l'occasion du renouvellement du marché de la concession du service public, la Ville a en effet souhaité que "le concessionnaire ait en charge la

collecte et l'acheminement des fruits et légumes invendus du marché jusqu'à l'association REVES". Cette nouvelle tournée «verte» ne fait pas chou blanc ! «Les vendeurs qui jouent le jeu apprécient cette initiative solidaire », explique Nabi Braikatte. «Pour nous, c'est un complément à notre stock de fruits et légumes et c'est gratuit», se réjouit Philippe Boilot.

En parallèle, depuis le 1^{er} septembre, la Ville et le CCAS mettent en place des bons "fruits et légumes" réservés spécifiquement aux bénéficiaires des aides facultatives du CCAS.

Ces bons d'une valeur de 1 €, délivrés chaque mois par le CCAS, leur permettent de s'approvisionner en fruits et légumes pour un montant approximatif de 5 fois la valeur du bon. Cette nouvelle action est appréciée des clients du magasin qui achètent davantage de fruits et légumes. Les chiffres parlent !

Entre 2016 et aujourd'hui, le magasin a observé une augmentation de 51% de vente de fruits et légumes. Le magasin solidaire, qui est aux pe-

tits oignons avec le public accueilli, développe aussi un système tarifaire qui fait la part belle à la consommation de fruits et légumes.

"Les clients ont le droit à un panier mensuel d'achat. Par contre, l'achat de fruits et légumes se fait quant à lui en illimité", explique le président. Ce système favorise clairement l'achat « vert ».

La gestion des stocks de fruits et légumes demande plus de temps aux 14 bénévoles qui doivent trier, peser... mais leur motivation et leur implication sont infaillibles !

Toutes les pièces trop abîmées finissent en onctueuses soupes ou smoothies préparés par les bénévoles qui organisent en complément des ateliers cuisine tous les mois !

Au magasin solidaire, les fruits et légumes se cultivent aussi sur place ! Françoise, jardinière en chef au magasin solidaire, s'occupe des 50 m² de carrés potagers inaugurés en mai 2018 et soutenus financièrement par la Ville. «Ce nouvel espace vert dynamise le quartier, cela contribue à la convivialité avec les habitants et

La vente de fruits et légumes au magasin solidaire :

- 2034 kg en 2016 ;
- 2877 kg en 2017
- 3079 kg du 1/01 au 20/09

en 2018 soit

51 % d'augmentation
entre 2016 et aujourd'hui

aussi avec nos clients», partage Philippe.

Le magasin solidaire achète aussi chaque semaine son stock de fruits et légumes aux "gardins de Marianne", grossiste solidaire de fruits et légumes qui fait partie de l'ANDES. Ce réseau collecte auprès des grossistes les fruits et légumes invendus, les valorise puis, les livre aux épiceries solidaires adhérentes au réseau. La valorisation des produits est réalisée par des salariés en parcours d'insertion après une période de chômage, "85% des personnes en insertion chez nous retrouvent un emploi", explique Guillaume Gérondi Directeur des "Gardins de Marianne".

Soutenue par la Ville, le CCAS, les vendeurs du marché, les bénévoles et le réseau ANDES, l'association REVES mène des actions concrètes pour favoriser l'achat de fruits et légumes des 90 familles, soit 220 personnes, qui se fournissent au magasin. De quoi avoir la pêche !

MAGASIN SOLIDAIRE
65 rue Léon Trulin - La Madeleine
Tél : 03 28 52 32 04



Didier, vendeur sur le marché madeleinois, est heureux de donner des fruits et légumes à Philippe Boilot, Président de REVES, en présence de Nabi Braikatte, régisseur du marché.

TOUTES GÉNÉRATIONS

SERVICE CIVIQUE JE M'ENGAGE !

Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous souhaitez vous rendre utile
tout en préparant votre avenir pro-
fessionnel ?

Le Service Civique est fait pour
vous !

Le Service Civique, c'est quoi ?

C'est un engagement volontaire
au service de l'intérêt général ou-
vert aux 16-25 ans, élargi à 30
ans pour les jeunes en situation
de handicap.

Accessible sans condition de di-
plôme, le Service Civique est in-
demnisé et s'effectue en France ou
à l'Étranger.

**Cette année, 28 missions seront
proposées dans les communes
du SIVOM, à raison de 27h/se-
maine, pour une durée de 6 mois,
à compter de janvier 2019.**

Pas de condition de diplôme ni de
compétence, juste de la motiva-
tion !

**Deux réunions d'informations
sont organisées à La Madeleine,
mercredi 14 novembre et mardi
18 décembre à 14h30, au Pôle
Emploi (38 allée Vauban).**

Vous pouvez aussi vous rendre
aux réunions organisées dans les
autres communes du SIVOM.

Renseignements auprès du SIVOM :
> 03 20 63 01 30
> accueil@sivomano.fr

SIVOM alliance nord-ouest, Parc
de l'Innovation, 187 rue de
Menin, 59520 Marquette-lez-Lille



LAURÉATS DE LA JEUNESSE PROMOTION 2018

"Très sincèrement, je vous adresse à
toutes et à tous, un vibrant bravo !" a
félicité, Sébastien Leprêtre, Maire de
La Madeleine, les lauréats de la
jeunesse madeleinoise 2018.

48 en 2017, ils étaient cette année
76 à être récompensés pour l'obten-
tion de la mention "très bien" au bre-

vet des collègues et au baccalauréat.
En effet, pour la troisième année
consécutive, la Municipalité a sou-
haité valoriser et récompenser les
jeunes madeleinois ayant décroché
le fameux sésame des examens : la
mention "très bien" !

Fièrement accompagnés par leurs

parents, ils se sont vus remettre un
diplôme, ainsi qu'un chèque culture
de 50€ à l'occasion d'une cérémo-
nie conviviale et symbolique les
mettant à l'honneur.

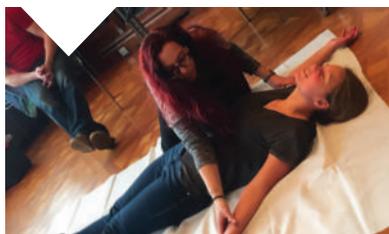
**Futurs brevetés et bacheliers
2019, commencez vos révisions...
objectif mention "très bien" !**

LES GESTES QUI SAUVENT !

**Une nouvelle session de formation
PSC1 est proposée gratuitement
aux madeleinois de 11 à 25 ans,
le samedi 27 octobre prochain.**

Cette formation permet d'acquérir les
compétences nécessaires à l'exécu-
tion d'une action citoyenne d'assis-
tance à personne en réalisant les
gestes élémentaires de secours.

Inscriptions et renseignements auprès
du Point Information Jeunesse :
> 03 28 52 66 90
> informationjeunesse@
ville-lamadeleine.fr



EMPLOI, FORMATION... viens au PIJ !

Le Point Information Jeunesse est un espace d'accueil et d'écoute, gratuit
et anonyme pour les jeunes de 11 à 30 ans.

Tous les sujets y sont abordés : vie pratique, loisirs, enseignement, forma-
tion continue, emploi, sport, vacances, santé...

Trois postes informatiques sont à leur disposition, avec un accès internet
et reliés à une imprimante (impressions limitées). Les informateurs jeunesse
sont présents pour les accompagner.

Tout au long de l'année l'équipe organise :

- des actions liées à la prévention santé, à la citoyenneté, à l'insertion...
- des réunions d'informations : "se rendre utile tout en préparant son avenir
professionnel", "service civique volontaire pour les 16-25 ans", "garantie
jeune", "partir à l'étranger dans le cadre de stage ou des études", "aide à
la création d'association"...

Voilà. Le PIJ, c'est tout ça !

Et tout ça, c'est pour toi, jeune madeleinois.

**POINT INFORMATION JEUNESSE - 12, rue du Moulin - 03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr**

**Horaires d'ouverture : Lundi : 9h-12h / 14h-17h. Mardi : 9h-12h.
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h. Jeudi : 14h-18h. Vendredi : 9h-12h.**

“Les p’tites madeleines” vous invitent aux **RENCONTRES DE LA PETITE ENFANCE...**

Spectacle, échanges, formations et bien sûr, rencontres, sont au programme de ces événements proposés dans le cadre des “rencontres de la petite enfance”.

Mercredi 10 octobre,
à 10h30,
À l’espace Malraux, rue Guynemer.
De 6 mois à 4 ans, places limitées.
Billetterie : Médiathèque ou Mairie.

Judi 11 octobre à 9h et à 10h30
Places limitées, inscriptions auprès des P’tites Madeleines, séances réservées aux structures d’accueil collectives

> Spectacle jeune public : “CHAT/CHAT”

Informations p.16.

Mercredi 21 novembre,
À 19h, à la Maison de la petite enfance (sur inscription).
À destination des professionnels de la petite enfance et des parents.

> Table ronde : “Regards croisés, approches et pédagogies autour du jeune enfant”

Conférence animée par 4 intervenants professionnels de la petite enfance qui partageront le temps de parole, chacun dans leur domaine, et vous proposeront ensuite d’échanger ensemble.

Mercredi 5 décembre,
Formation de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

À la Maison de la petite enfance (sur inscription).

À destination des assistantes maternelles de La Madeleine, des professionnels de la petite enfance des structures collectives de La Madeleine, et des parents.

> Journée de formation : “Lire des livres aux bébés et aux jeunes enfants”

Formation animée par Florence Bouve, comédienne, compagnie Flocontine. Pourquoi lire ? Comment lire ? Quoi lire ? Une formation

interactive avec lecture à voix haute et mise en situation.

À SAVOIR :
D’autres événements destinés uniquement aux assistantes maternelles et aux professionnels de la petite enfance des structures collectives de La Madeleine sont aussi au programme. Renseignez-vous auprès des “p’tites madeleines”.

Renseignements et inscriptions :

- Par mail : maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr
- Par téléphone : 03 20 12 21 67
- À la Maison de l’Enfance, de la Famille et de la Parentalité “les p’tites madeleines”, 9 rue des Gantois.



“HAPPY THANKSGIVING” au Centre Moulin Ados

Direction les États-Unis pour les ados madeleinois !

Pendant les vacances d’automne, du 22 octobre au 2 novembre, les animateurs du Centre Moulin Ados emmènent les jeunes madeleinois, de 11 à 17 ans, fêter “Thanksgiving.” Décoration de circonstance et repas festif (préparés par les jeunes) les plongeront dans cette grande fête traditionnelle américaine.

Des sorties au Block’Out (salles d’escalade de bloc), au Trampoline Park, une journée à Bobbejaanland et plein d’autres activités variées feront aussi le bonheur des ados pendant leurs vacances !

Le Centre Moulin accueille aussi les ados tout au long de l’année (hors vacances) :

- le mardi et le vendredi de 14h30 à 18h30 (jeux vidéo, billard, tennis de table, détente...),
- le jeudi de 15h à 19h (foot en salle de 17h30 à 19h à la salle Séguin),
- le mercredi de 13h30 à 17h (activités et sorties)

CENTRE MOULIN ADOS (entrée parc de Lattre de Tassigny) :
03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12 / centre-moulin@ville-lamadeleine.fr

LES RENDEZ-VOUS DES SÉNIORS !

> **Salon séniors** : 1^{er} salon dédié aux séniors, jeudi 11 octobre, de 10h à 17h, au complexe du Romarin.

> **Intervilles** : Culture générale, dextérité, esprit de compétition ?

Ferez-vous partie de l’équipe madeleinoise, le 15 octobre prochain ? Venez rejoindre notre équipe madeleinoise ! Les Intervilles se dérouleront à Saint André, salle André Wauquier (départ en bus de La Madeleine).

> **Ciné soupe** : mercredi 7 novembre à la Médiathèque, rue Gambetta, à 15h. Un moment de cinéma à déguster en toute convivialité, autour d’un savoureux bol de soupe aux doux légumes de saison.

Plus de renseignements page 16.

> **Jeux de société** : mercredi 14 no-

vembre à la salle Satgé, 78 rue Saint Charles, de 14h à 16h.

> **Thé dansant** : mercredi 28 novembre au restaurant scolaire, rue Kléber de 15h à 18h. Avec la participation du CAFA.

> **Jeux anciens** : mercredi 12 décembre à l’espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle, de 14h à 16h.

Renseignements et inscriptions auprès du service aînés, avec la carte Pass’Senior (ou sur présentation d’un justificatif de domicile et d’une pièce d’identité).

Service des aînés :
Téi : 03 20 12 21 62

LE POINT COMMUN(S)

Jardins partagés, supermarchés coopératifs, habitat participatif... de plus en plus de projets sont pensés et gérés en commun.

Vous voulez en savoir plus sur ce que pourrait bien être ce phénomène voué à durer ?

La Médiathèque vous a concocté, en partenariat avec l'association "Interphaz", un cycle de rencontres et d'animations sur la thématique : "LES COMMUNS".

> EXPOSITION

Jusqu'au 24 octobre, aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

Point sur les notions de communs et de communs urbains illustré par des exemples et témoignages.

Exposition conçue et réalisée par l'association Interphaz.

> ATELIER CUISINE

Samedi 13 octobre, à la Médiathèque qui restera ouverte jusque 20h.

La Nuit des Bibliothèques aura cette année pour thème la gastronomie. À cette occasion la Médiathèque de La Madeleine et l'association "Les Sens du Goût" vous proposent de participer à un atelier cuisine.

Après la cuisine, place à la dégustation, convivialité assurée !

> APRÈS-MIDI LUDIQUE

Mercredi 17 octobre à 14h30.

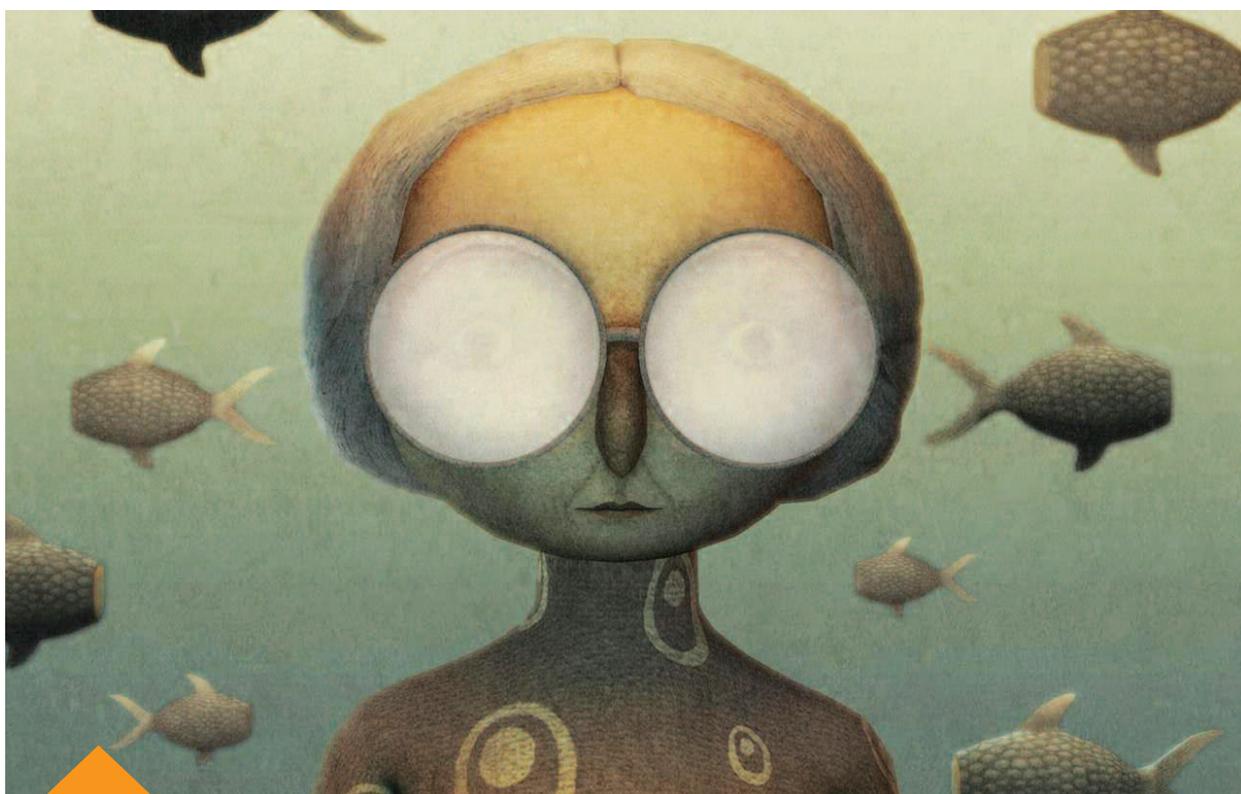
Sur inscription (Durée : 2h).

Venez jouer à des jeux de société qui intègrent la notion de communs.

Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque :

03 59 09 59 09

mediatheque@ville-lamadeleine.fr



MARDI 6 ET MERCREDI 7 NOVEMBRE À 19H30 À LA MÉDIATHÈQUE, 72 rue Gambetta.

GRATUIT. À partir de 8 ans. Durée : 1h30.

Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98. Billetterie à la mairie et à la Médiathèque.

Cette année encore, Ciné Soupe vous a concocté un velouté de courts métrages aux mille saveurs !

Retrouvailles, déchirures, petits défis et grandes générosités viennent agrémenter cette 16^{ème} édition à la programmation humaine et colorée, pour une recette inratable au goût unique de découverte. Rejoignez-nous pour un moment de cinéma à déguster en toute convivialité, autour d'un savoureux bol de soupe aux doux légumes de saison.

Une mise en bouche avec quelques titres :

- "Pour une poignée de girolles" - "Artem Silendi" - "Gratis"
- "Une tête disparaît" - "Ok Go, The One Moment" -
"Hopptornet (Plongeurs)" - "Utile" - "5 ans après la guerre" - "Volltige" - "Tough" - "Estate".

CHAT / CHAT

MERCREDI 10 OCTOBRE À 10H30, ESPACE MALRAUX, Rue Guynemer.

Spectacle jeune public (6 mois > 4 ans) dans le cadre des "Rencontres de la Petite Enfance" (cf. 15). Durée 25mn + 15 mn de découvertes sensorielles.

GRATUIT. Billetterie à la Médiathèque et à la mairie.

Renseignements : 03 20 12 79 98 / service-culture@ville-lamadeleine.fr

Chat noir et Chat blanc vous présentent Chat gris ! Chut ! Il dort..., il rêve, il grandit ! Prêt à explorer le monde ! Le spectacle est conçu en cinq tableaux visuels et sonores. Dans un second temps, les tout-petits sont invités à prolonger ce voyage ludique et poétique en découvrant, en explorant et en touchant les cinq tapis d'éveil qui reprennent l'univers du spectacle. Un doux moment d'échanges et de partages.

Par la compagnie Zapoï.



L'ART LOCAL S'EXPOSE À LA MADELEINE

Artistes Madeleinois, votre Ville vous inspire ? Sachez qu'à l'occasion du prochain Salon des Artistes Madeleinois, en décembre prochain, une salle sera entièrement consacrée aux œuvres représentatives de La Madeleine : bâtiments, jardins, manifestations diverses... alors laissez parler votre créativité !

Une deuxième salle accueillera quant à elle les œuvres plus générales de nos artistes locaux : aquarelles, sculptures, photographies...

Pour participer contactez le service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr

L'ENTRÉE EN PISTE des artistes du cirque !

La troupe du Cirque de France fera une halte dans notre commune **les 10 et 11 novembre prochains**.

Vous avez rendez-vous sur la place du marché pour 2 représentations (le samedi à 16h et le dimanche à 15h) qui feront rêver petits et grands.

Au programme de ce spectacle d'1h30 : cavalerie, jongleurs, clowns, équilibristes, acrobates, trapézistes, magiciens... sans oublier la présence d'Olaf et la Reine des Neiges sur la piste.

Visite gratuite de la ménagerie.



CIRQUE DE FRANCE
Direction Jacques Dubois
Renseignements et réservations :
07 61 71 63 21.

TIMBRES ET CHANSONS SANS PAROLE

SAMEDI 10 NOVEMBRE À 20H, ÉGLISE SAINT VITAL, rue de Berkem.
À partir de 6 ans. Durée : 1h15. Tarifs : 10€ et 6€ / 1 Crédit-Loisirs.
Par les Concerts de Poche. Renseignements et billetterie : 01 60 71 69 35.

Oubliez, le temps d'une soirée, les textes de ces chansons qui ont pu vous accompagner et redécouvrez une ligne mélodique ou une suite d'accords qui vous avait échappé, masquées par la force des mots.

Êtes-vous prêts à jouer ? Alors, abolissons le temps, promenons-nous avec malice à travers les époques entre musiques savantes, traditionnelles et populaires.



FOIRE AUX JOUETS, Réservez votre emplacement !

DIMANCHE 18 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H30
À LA SALLE FLANDRE, rue des Gantois. Entrée gratuite.

Chariots et sacs sont recommandés pour faire le plein de nouveaux jouets au rendez-vous préféré des petits madeleinois ! La foire aux jouets se tiendra le dimanche 18 novembre prochain. Les inscriptions se dérouleront du 29 octobre au 10 novembre sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité de l'adulte responsable ainsi que le livret de famille. Mani-

festation réservée aux Madeleinois de 6 à 14 ans (nés de 2004 à 2012). Deux enfants par famille peuvent être inscrits au maximum. Vous aurez la possibilité d'offrir vos jouets invendus à l'association RÊVES. Une petite restauration (boissons, cafés, bonbons, gâteaux...) sera aussi proposée par l'association "Les Arts Solidaires".

Renseignements : 03 20 12 21 69.

PORTES-OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES

Les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 octobre se déroulera une nouvelle édition des Portes ouvertes des ateliers d'artistes, organisée par le Département du Nord. L'occasion, pour de nombreux artistes, de présenter leurs créations artistiques à un large public.

À La Madeleine, 8 ateliers ouvriront leurs portes et 14 artistes seront à découvrir.

Renseignements et liste des ateliers sur : www.poa.ilenord.fr

BLOC-NOTES

OCTOBRE

Jeudi 11

Conférence "Piscine XXL"

À 14h30 au Millénaire.

Rens. au CCA : 03 20 55 19 51.

Vendredi 12

Théâtre contemporain / Poésie

"Rovina" à 20h au Millénaire.

Rens. au CCA : 03 20 55 19 51.

Jeudi 18 et vendredi 19

Théâtre / Tragi-comédie

"Voyage en Tchekhov" À 20h au

Millénaire.

Rens. au CCA : 03 20 55 19 51.

NOVEMBRE

Du 5 novembre au 15 décembre

Exposition

"Tranchées... installation de John Bulteel". Au Millénaire.

Dans le cadre du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale

Rens. au CCA : 03 20 55 19 51.

Jeudi 8

Journée à Albert et Amiens

Visite-guidée du musée de l'Épopée, de l'Industrie et de l'Aéronautique.

Déjeuner puis visite-guidée de la cathédrale d'Amiens et du quartier pittoresque Saint-Leu.

Rens. auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35.

Jeudi 8 et vendredi 9

Conciliabule tout terrain

"Va je ne te hais point" à 20h au Millénaire.

Rens. au CCA : 03 20 55 19 51.

Mercredi 14

Chorale

"Chœurs d'Orphée et Eurydice de Gluck", à 20h à l'espace Malraux.

Rens. auprès de l'Ensemble Vocal de La Madeleine.



ON A AIMÉ



1 à 4 Plus de 4 000 concurrents ont pris le départ, à La Madeleine, du désormais traditionnel semi-marathon des courses de la braderie, exportées pour la seconde année sur le Grand Boulevard. Chez les hommes comme chez les femmes, ce sont les Kenyans qui se sont imposés, mais notons que le premier français à passer la ligne d'arrivée est un nordiste ! Plus de 10 000 coureurs au départ des 10 kms et plus de 14 500 au départ du 5 kms c'est une véritable marée humaine qui s'est étendue sur la voie centrale du Grand Boulevard.



5 à 7 Le 1^{er} septembre dernier, les voitures ayant laissé place aux participants des courses de la Braderie dans la matinée, la centrale du Grand Boulevard et ses mini-tunnels sont restés ouverts aux piétons, vélos, trottinettes, rollers... toute l'après-midi, à l'occasion du Quartier Libre sur le Grand Boulevard. Un rendez-vous familial et amical toujours apprécié ! L'artère centenaire, inondée ce jour de soleil, aura apporté d'innombrables et fortes émotions aux nombreuses personnes l'ayant empruntée.





8

8 à 11 La récolte de miel 2018 vient d'être réalisée. Ce sont 20 kg de miel qui ont été extraits, soit le double de l'année dernière ! Son bon goût de fleurs, particulièrement prononcé cette année, servira à apporter la petite touche de miel à la bière madeleinoise, mais fera aussi le bonheur des futurs époux à qui un pot sera offert à l'occasion de leur mariage.

12 Ciel bleu et bonnes affaires étaient au rendez-vous du traditionnel vide-grenier solidaire, organisé par l'association Oxygène, sur la Place du Marché.

13 Conservatoire de Musique, château Dufour, Médiathèque, caserne des pompiers... les lieux des visites et expositions proposées par les associations, les pompiers et la Ville étaient nombreux à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. À l'Hôtel de Ville, les visites commentées ont été réalisées par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

14 2 003 écoliers ont fait cette année leur rentrée scolaire "en musique" (action lancée par l'Éducation Nationale) dans les écoles madeleinoise. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, et Violette Massiet Zielinski, Adjointe aux écoles, ont ainsi pu écouter les chants des élèves de l'école Victor Hugo, à l'occasion de leur traditionnelle visite de rentrée.



12

15 Le 25 septembre dernier 22 entreprises madeleinoises se réunissaient à l'occasion des "p'tits déjs entreprises" organisés par la Ville. Ces réunions informatives sont l'occasion d'entretenir le lien entre les entreprises et la Ville, et de créer du lien entre les entreprises madeleinoises elles-mêmes.



14



9



10



11



13



15

19

VIVRE ET TRAVAILLER

LE FISAC, OUTIL DE DYNAMIQUE COMMERCIALE

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce de l'Artisanat et des services. Il a pour objectif de préserver ou de développer un tissu de commerces et d'artisans de proximité.

C'est un dispositif d'Etat financier qui se présente sous forme de subventions pour les communes bénéficiaires.

Les trois premières phases du programme d'actions du FISAC madeleinois ont permis la réalisation d'actions de promotion et d'événements pour dynamiser les commerces, comme par exemple l'aménagement de deux aires de stationnement de proximité et la refonte du site internet de l'UCAP. La dernière ligne droite concerne les aides municipales pour l'aménagement de vos locaux pour les Personnes à Mobilité Réduite.



VOTRE LOCAL ACCESSIBLE... Pensez au FISAC !

Les commerçants et artisans madeleinois peuvent bénéficier d'aides municipales financières grâce au FISAC . Le Fonds d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce est renouvelé jusqu'au premier semestre 2020 grâce à la signature d'une nouvelle convention qui permet de prolonger le soutien financier proposé aux commerces et aux artisans qui doivent faire connaître leurs projets dès maintenant. Profitez-en !

"Le FISAC, c'est une histoire qui dure", a introduit Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, lors de la signature qui renouvelle le partenariat entre la Ville, l'Etat, la chambre de commerce et d'industrie Grand Lille, la chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts de France et l'UCAP.

Depuis 2010, la Ville de La Madeleine s'est engagée dans le dispositif du FISAC afin de dynamiser le commerce et l'artisanat de proximité.

Les projets du FISAC madeleinois sont réalisés en partenariat entre la commune, les commerçants, les associations de professionnels et les

chambres consulaires.

Au travers ce dispositif, la municipalité exprime dans la durée une solidarité et un soutien concrets à l'égard des commerçants et artisans madeleinois.

La signature qui renouvelle le partenariat prolonge les aides en faveur de l'accessibilité jusqu'au premier semestre 2020.

Ainsi, si vous êtes commerçants et artisans de proximité, que vous souhaitez aménager votre local aux normes PMR, la Ville peut vous aider financièrement !

Faites vous connaître dès maintenant pour avoir la possibilité de bénéficier d'une aide d'un montant maximal de 9000 € !

Contactez le service commerces qui pourra vous conseiller sur l'élaboration de votre dossier.

Tél : 03 20 12 79 73

Faites comme vos collègues commerçants, "Optique 2B", "L'Atelier des Saveurs", "La Cave de Jules", "O'Z Artistes", "la Pizza du Marché" (voir notre photo), qui ont bénéficié d'aides municipales pour aménager leurs locaux.

Rémi Bureau, représentant la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts de France, Président de la Commission Territoriale de Lille, Hugues Rivière, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, Président de l'Union des Commerces et des Services, Emmanuel Burie, Président de l'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels Madeleinois, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine

LE MEILLEUR CARROSSIER DE FRANCE EST MADELEINOIS !

Le meilleur carrossier de France 2018 est à La Madeleine ! La carrosserie Lavoisier, située rue Lavoisier, a remporté le premier prix des "ZE awards de l'auto".

Suite à l'enquête nationale du magazine spécialisé "Zepro Auto", la carrosserie madeleinoise a reçu le premier prix qui récompense ses performances économiques, sociales, digitales, son dynamisme et aussi son offre de formations.

"C'est très agréable d'être reconnu par ses pairs... Une team, une équipe construite depuis 20 ansMERCI à vous pour cette récompense...", a indiqué Sébastien Staels, gérant de la carrosserie Lavoisier qui avait été mis à l'honneur par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, lors de la cérémonie des voeux en 2017.

Le jury a souligné le travail de communicant de Sébastien Staels pour sa carrosserie (reportage pour une émission de la chaîne Public-Sénat, événements inédits...) mais également son côté technique (rationalisation de l'atelier, formations des techniciens...)...



Sébastien Staels (au centre) gérant de la carrosserie Lavoisier, reçoit le premier prix des "ZE awards de l'auto"

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014.

“VIVE LA MADELEINE !”

CAMPEMENT PASTEUR : ENFIN LA FIN
Elle était attendue depuis des mois, ou plutôt depuis des années.

L'évacuation du campement du carrefour Pasteur, aux franges de La Madeleine, a enfin eu lieu fin août.

Enfin la fin : La fin d'une zone de non-droit, d'insalubrité et d'insécurité créée par le moratoire sur les expulsions décrété en ... 2010.

Merci au Président de la MEL d'avoir agi pour résorber une situation qui lui avait été laissée en "héritage".

LA ZAS A TROUVE SA PLACE

La Pépinière d'entreprises Ergonor, située sur la zone d'activités du Pré Catelan, a incarné pendant près de 30 ans la volonté de la Municipalité de s'engager auprès des entrepreneurs, en leur apportant aide et soutien dans la création de leurs entreprises.

Avec les récentes lois qui ont confié la compétence économique aux intercommunalités et aux régions, c'est une page qui se tourne et qui met fin à cette pépinière dont la Ville était le premier soutien. En lieu et place d'Ergonor, c'est le projet de la Zone d'Activités Solidaires (ZAS), initialement prévu sur la friche SNCF, qui verra prochainement le jour et qui concrétisera un de nos engagements de campagne.

LA LIANE DEROULE

Les travaux de la LIANE 5 ont débuté rue du Général de Gaulle.

Cette nouvelle ligne de bus à haut niveau de services remplacera l'actuelle ligne 12, avec des bus plus rapides et plus fréquents, et des arrêts plus accessibles et plus confortables.

Si la LIANE 5 circulera en site propre et partagé avec les cyclistes sur quelques portions de la rue de Gaulle, elle ne supprimera aucune place de stationnement. Mieux, elle permettra la création d'une vingtaine de places supplémentaires au bénéfice des riverains et des clients des commerces.

Le projet irréaliste d'un tram-train passant par la rue de Gaulle n'est décidément plus qu'un lointain et mauvais souvenir, définitivement enterré.

MERITOCRATIE A L HONNEUR

Afin de mettre à l'honneur les valeurs du travail, de l'effort, de l'exemple, du mérite et de l'excellence, la Municipalité récompense chaque année les lauréats du brevet des collèges et du baccalauréat ayant décroché la mention très bien.

C'est dans le même esprit qu'il sera proposé au conseil municipal du mois d'octobre de gratifier symboliquement les lauréats de médailles et de distinctions relevant des principaux Ordres de notre République.

LA MADELEINE, VILLE SOLAIRE

La France s'est engagée, par des préconisations encore plus ambitieuses que celles de l'Europe, à promouvoir, pour la prochaine décennie, le développement des énergies renouvelables et notamment du photovoltaïque.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la démarche "SOLAMAD" par laquelle notre Municipalité entend évaluer les potentialités d'installations de panneaux solaires sur les bâtiments publics municipaux.

Gagner en autonomie énergétique et économiser de l'argent public tout en économisant la planète, tel est le nouveau défi municipal porté par "SOLAMAD".

SAVOIRS DE BASE, LES FONDATIONS

Aider les jeunes adultes, en situation d'échec ou de rupture scolaire, à gagner en autonomie, à construire leur avenir professionnel et à trouver leur place dans la société, voilà quel est le cœur du projet ambitieux de « l'école des savoirs de base ».

Le conseil municipal du mois d'octobre posera les premières fondations de cette démarche d'accompagnement, originale et empirique, qui associera naturellement les acteurs associatifs et institutionnels qui sont présents et actifs sur La Madeleine.

A suivre.

ETENDARDS DE MEMOIRE

Cet été, durant la coupe du monde de football, nous avons été nombreuses et nombreux à porter et afficher fièrement nos couleurs bleu, blanc, rouge, avant, pendant et après les matches de l'équipe de France, jusqu'à son couronnement ultime.

Le mois de novembre nous offre une occasion différente, mais non moins importante, de sortir nos drapeaux.

Le 11 novembre prochain, jour de la commémoration de la fin de la grande guerre, arborons nos drapeaux sur nos maisons et nos balcons, comme autant d'étendards de fierté et de mémoire.

**“Vive La Madeleine !”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com**

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

ENEDIS continue d'installer ses nouveaux compteurs électriques « LINKY » sur notre commune. Nous avons voté contre le déploiement de ces compteurs, sans succès. Rappelons que LINKY ne permet pas au consommateur de suivre lui-même sa consommation : il n'y a pas d'affichage en temps réel.

Bonne nouvelle, il est désormais possible de refuser l'installation de LINKY sur simple lettre. Le tribunal administratif de Toulouse vient de donner raison au maire de Blagnac

qui avait publié un arrêté interdisant à ENEDIS d'installer le compteur sans l'accord du propriétaire. Peut-être le moment d'en faire autant à La Madeleine ?

«Ensemble pour l'avenir de chacun» - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Mais quel est ce texte dont la première ligne vise en gras la Constitution et la Déclaration de l'homme et du citoyen ? Un texte législatif de première importance voire un accord international qui engagerait notre pays ? Dans notre commune, c'est le règlement intérieur de la piscine municipale, c'est dire ... Mais pourquoi ne pas également citer la Déclaration des droits de l'homme quand la majorité décide de supprimer une prime

pour les employés municipaux atteints d'une grave maladie ? En attendant, et n'en mesurant pas l'enjeu, « notre maison brûle » et la majorité municipale regarde ailleurs.

“La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air” - Pascal MOSBAH

Texte non remis.

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

«LA MADELEINE FIRST !»

Texte non remis.

**Legris Claude
Claudelegris68@gmail.com**

INFOS PRATIQUES

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Le recensement s'effectue à la mairie, au service état civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans). Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements : service état-civil au 03 20 12 79 77

LE RÉFLEXE «DÉFIBRILLATEURS»

L'accessibilité des défibrillateurs permet, sans attendre l'arrivée des secours, de délivrer le plus rapidement possible un choc électrique externe à une personne victime d'un malaise cardiaque. Il s'agit d'un appareil portable qui analyse automatiquement le rythme cardiaque et délivre, au besoin, un choc électrique qui permet la défibrillation, soit le rétablissement du rythme du cœur.

La Ville est équipée de 25 défibrillateurs répartis dans la commune. Des appareils sont également embarqués dans les voitures de la police municipale.

Certains commerçants et professions libérales s'engagent en installant des défibrillateurs dans leurs locaux.



Retrouvez la liste complète des emplacements des défibrillateurs sur www.ville-lamadeleine.fr

COLLECTE DES DÉCHETS, MODE D'EMPLOI

Le traitement des déchets relève de la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- Les déchets recyclables (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- Les déchets non recyclables (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Service de collecte des encombrants sur rendez-vous :

- Vous avez la possibilité de choisir votre créneau parmi 12 tranches ho-

raires, du lundi au samedi, entre 7h et 20h. Vous pouvez aussi choisir parmi des créneaux de 2h au lieu de 4.

- Si vous habitez en appartement, rapprochez-vous de votre bailleur pour savoir si vous pouvez prendre rendez-vous individuellement.

La collecte sur rendez-vous s'est accompagnée de la mise en place d'un nouveau service de proximité : les Déchet'ri mobiles. Plus d'informations sur le site :

www.lillemetropole.fr

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Jean FABRE, le 03/08 - Ilyes AMARA, le 04/08 - Malone LELEK, le 05/08 - Maxence FEUTRY, le 06/08 - Noah RAKOTOBÉ, le 07/08 - Camille COUTEAU, le 10/08 - Maxence TETAR, le 11/08 - Lucine DEVIENNE, le 11/08 - Claire FORMENTEL, le 12/08 - Valentin LE GALLO RENOARD, le 14/08 - Lina BAUWENS, le 15/08 - Eylan CATELIN-VERBEKE, le 15/08 - Louise VANRIETVELDE, le 15/08 - James THIRIEZ, le 19/08 - Jouneyd DIRA, le 20/08 - Adonis DELABY KALANTZI, le 21/08 - Aria JOLY, le 22/08 - César DESBOUVRIE, le 22/08 - Valentin GALLET, le 22/08 - Romane

ALCARAZ, le 25/08 - Noah MARTIN MENA, le 25/08 - Céleste BARONNIER, le 29/08 - Jules ROUSSELLIER, le 30/08 - Louis GUERY, le 31/08.

LES MARIAGES

Barbara NKEMBI et Julian CHIN, le 03/08 - Elena SHESTAKOVA et Laurent TARDAT, le 03/08 - Gaëlle LOYER et Fabrice MITOUMBA, le 11/08 - Louise BOUDRY et François NICOLAÏDIS, le 11/08 - Ludvine HENRY et Raynald GIOVINE, le 14/08 - Cendrine DESCAMPS et Thomas LERMINET, le 18/08 - Bathilde BARBIEUX et Khaled KAOJANE, le 25/08 - Aurélie DESTIN et David DERAMBURE,

le 25/08 - Claire SENDRON et François DUBOIS, le 31/08.

LES DÉCÈS

Marcelle CARETTE, le 04/08 - Bernard BORDEAUX, le 08/08 - Jeannine PRUM, le 09/08 - Pierre COUSTILLAS, le 11/08 - Neemat MATUSH, le 14/08 - Ernest DELZENNE, le 14/08 - Maurice DEBACKER, le 14/08 - Jacqueline TRIPENNE, le 26/08 - Bernard SOUDAN, le 27/08 - Emilie COURMONT, le 28/08.

IMMOCLEF

IMMOCLEF

La clef de votre foyer

ESTIMATION GRATUITE

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr

UCAP

Union des Commerçants
Artisans & Professionnels
La Madeleine

Retrouvez vos
commerçants sur

www.ucap-lamadeleine.fr



Votre santé en pleine forme
et sans complexe

Découvrez les bienfaits
du sport !

- Coachs diplômés
- Entraînement connecté
- Accompagnement sur mesure
- Remise en forme / Santé

f 100, rue Pasteur - 59110 LA MADELEINE - 03 20 55 95 55

Allianz

CABINET
DA COSTA FONTES DUTHILLEUL

Rentrée gagnante :
1+1 mois gratuits*

Auto* - Deux-roues*
Habitation* - GAV*

148 rue du Général de Gaulle
Tél. 03 20 31 31 31

* Voir conditions en agence

SUPERMARCHÉ
MATCH

Votre supermarché Match a changé !

Venez vite le découvrir
+ de choix + de services
+ de convivialité

*Une équipe de professionnels
à votre écoute*

du lundi au samedi de 8h à 20h
et le dimanche de 9h à 12h45
230 Rue du Général de Gaulle à La Madeleine

Promotions, informations & horaires
WWW.SUPERMARCHESMATCH.FR

Pour nos exclusivités, retrouvez-nous sur
FACEBOOK.COM/SUPERMARCHESMATCH

SUPERMARCHÉ
MATCH Drive

Chaussmart®

Le spécialiste des marques confort, pour marcher d'un pied léger, gai et joli, jusqu'au petit orteil !

150 m² dédiés aux meilleures marques de chaussures et pantoufles
Homme et Femme, chaussures pour pieds sensibles et grandes largeurs

Nouvelle Collection

AUTOMNE - HIVER

Plus de 200 nouveaux modèles sélectionnés
parmi les plus belles marques confort :
MEPHISTO, CLARKS, SOLIDUS, GABOR...



© Solidus 2018



Commandez sur
www.chaussmart.com
et choisissez le retrait en magasin !

Nous vous accueillons :

Le lundi de 9h à 17h
Du mardi au vendredi de 9h à 19h
Le samedi de 10h30 à 18h30

32 rue de la Haute Loge
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

à 300m de la Poste et 500m de la Mairie
Tél. : 03 61 76 11 25



© Mephisto 2018


LES JARDINS
SAINT-CHARLES

Devenez propriétaire
de votre appartement
neuf à La Madeleine !

Appartements
à partir de 154 000€

22 appartements du T2 au T4
Norme RT 2012

Frais de notaires offerts !
sur les 10 premières ventes



Les Jardins Saint-Charles est un programme de la SIGH idéalement situé à la Madeleine, à proximité des axes de communication et de la métropole lilloise.
Les appartements répondent aux dernières normes environnementales.

Venez nous rencontrer et visiter notre logement témoin !



Renseignements
03 20 55 75 82

sigh-habitat.fr

 société
immobilière
grand hainaut

Vous souhaitez
VENDRE, ACHETER, ESTIMER
votre bien ?





Contactez votre conseiller indépendant
près de chez vous pour discuter
de votre projet immobilier en toute sérénité !

Sylvain BIGOT

Spécialiste sur le secteur de
La Madeleine Marcq-en-Barœul
Lille St Maurice - Pellevoisin

07 83 20 09 87
sylvain.bigot@safiti.fr

Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°940 606 321 au RSAC de Lille métropole.
Agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle
n° CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.

www.safiti.fr





Entrepreneurs
d'Assurances

Frédéric DEZOTEUX
Agent Général d'Assurances

202 rue du Général de Gaulle
59110 LA MADELEINE
Tél : 03.20.55.00.49
mma.lamadeleine@mma.fr
<http://agence.mma.fr/la-madeleine>

N° ORIAS : 09046836
www.orias.fr

(*) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties
fixées au contrat.
MMA (ARD) Assurances Mutuelles, société d'assurance
mutuelle à cotisations fixes, RCS LE Mans 775 652 126. MMA
INDO SA au capital de 597 092 300 euros, RCS Le Mans 440 048
882. Entreprises régies par le code des assurances.
Document à caractère publicitaire émis en vertu des personnes citées.

* Une pièce défectueuse que vous avez fournie a endommagé la machine d'un de
vos clients ? Vous êtes couvert par votre contrat MMA PRO-PME.™